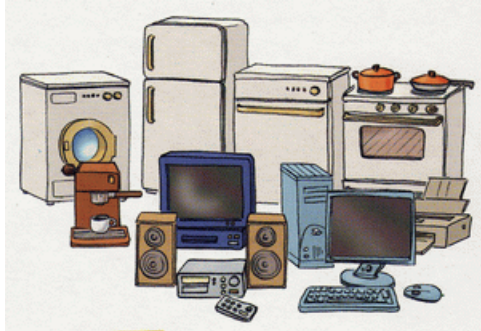


Au sommaire du N°1 - Décembre 2006:

**Félicitations! Vous êtes abonné gratuitement à Chêne-Bourg\_21**



**Actualité de l'Agenda 21 communal:**  
Les Ateliers du futur en plein travail...



**Eco-geste:**  
Comment réduire de près de 15% sa facture d'électricité?

**MINI-SONDAGE: Où faites-vous vos courses?**

**Recommandez cette lettre d'information à vos proches!**

[S'abonner gratuitement](#) [Recommander à un ami](#) [Sondages](#)

[Archives](#) [Informations Agenda 21](#) [Contacts](#) [Site de Chêne-Bourg](#) [Se désinscrire](#)

**Félicitations! Vous êtes abonné à  
Chêne-Bourg\_21 dont voici le premier numero.**

[Retour](#)

**Vous êtes un acteur du développement durable à Chêne-Bourg ou vous avez simplement signalé votre intérêt pour recevoir des informations : vous voici donc inscrit gratuitement dans la liste des abonnés !**

## Pourquoi une Newsletter ?

« Chêne-Bourg\_21 » a pour but d'informer périodiquement ses abonnés sur :

- l'avancement de la démarche Agenda 21 à Chêne-Bourg ;
- les décisions prises par la commune dans le domaine du développement durable.

La lettre cherche aussi à promouvoir des éco-gestes que nous devons tous chercher à adopter dans notre vie quotidienne.

« Chêne-Bourg\_21 » est une réponse écologique et bon marché à la nécessité d'informer et de communiquer à propos du développement durable. La lettre d'information vient en complément d'autres actions d'informations de la commune telles que des articles dans la presse locale (Journal « Le Chênois »).

## Ceux qui reçoivent déjà « Chêne-Bourg\_21 »

Les premières personnes qui - comme vous- reçoivent d'office cette Lettre d'information sont :

- les habitants de Chêne-Bourg qui participent aux Ateliers du futur et au Comité de pilotage ;
- les Conseillers administratifs et Conseillers municipaux de Chêne-Bourg ;
- le personnel de l'administration communale ;
- ainsi que les abonnés inscrits au travers de quelques actions promotionnelles (Stand chauve-souris en août 2006 et articles récents dans le journal Le Chênois).

**Recommandez à vos amis et connaissances de rejoindre la liste des abonnés !**

Qu'ils s'agissent:

- d'habitants de Chêne-Bourg,
- de personnes travaillant à Chêne-Bourg,
- ou encore toute autre personne extérieure à la commune et sensible et une démarche innovante en matière de développement durable.

